

Date de mise en ligne : 18/09/2023

Auteur : Mme le Maire de Romagné, Cécile PARLOT

Conseil municipal du 15/09/2023

Conseillers :

En exercice : 19

Présents : 11

Votants : 19 (8 pouvoirs)

- **2023/09-140- Marché de prestations de services d'assurance - Résultat**

⇒ **Décide** d'attribuer les lots du marché assurance aux sociétés suivantes :

Lots	Assureurs
Lot 1 : Dommages aux biens	GROUPAMA
Lot 2 : Responsabilité civile et risques annexes	SMACL
Lot 3 : Flotte automobile et risques annexes	GROUPAMA
Lot 4 : Protection Juridique	SMACL

Approbation à l'unanimité par 19 voix pour, dont huit pouvoirs.

- **2023/09-141- Détermination du nom d'une nouvelle rue créée – lotissement rue du Douet (ATALYS)**

⇒ **Décide** de nommer la nouvelle rue créée au sein du lotissement le Clos de l'Hermine, situé secteur du Douet : rue de l'Hermine. Approbation à l'unanimité par 19 voix pour, dont huit pouvoirs.

- **2023/09-142- Rétrocession de la voirie et des réseaux de la résidence des Estuaires**

⇒ **Accepte** la rétrocession des réseaux divers, de l'éclairage public et de la voirie figurant au cadastre rénové section AB n°74 pour une surface de 1366 m² de la résidence des Estuaires ; Approbation à l'unanimité par 19 voix pour, dont huit pouvoirs.

- **2023/09-143- Personnel – Adhésion à la convention de participation prévoyance du CDG35**

⇒ **Décide** d'adhérer à la convention de participation pour le risque « Prévoyance » conclue entre le Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine et TERRITORIA MUTUELLE, à effet du 1^{er} janvier 2024 et fixe le niveau de participation financière de la collectivité à hauteur de 20 € brut, par agent, par mois. Approbation à l'unanimité par 19 voix pour, dont huit pouvoirs.

- **2023/09-144- Personnel –Adhésion à la procédure de médiation préalable obligatoire (MPO) dans certains litiges mis en œuvre par le Centre de Gestion d’Ille-et-Vilaine**
⇒ **Approuve** le projet de convention avec le Centre de Gestion d’Ille-et-Vilaine visant à ce que la Commune puisse adhérer à la procédure de Médiation Préalable Obligatoire. Approbation à l’unanimité par 19 voix pour, dont huit pouvoirs.

- **2023/09-145- Personnel – contrat d’apprentissage – Devis de formation**
⇒ **Approuve** le recours à un contrat d’apprentissage BPJEPS Loisirs Tous Publics dont le coût prévisionnel est de 40 620.41 €. Approbation à l’unanimité par 19 voix pour, dont huit pouvoirs.

- **2023/09-146- Personnel – contrat d’apprentissage – Plan de financement prévisionnel, demande de subvention**
⇒ **Autorise** Madame le Maire ou son représentant à solliciter l’ensemble des subventions possibles relatives au contrat d’apprentissage BPJEPS LTP et notamment le FIPHFP. Approbation à l’unanimité par 19 voix pour, dont huit pouvoirs.

- **2023/09-147- Fougères Agglomération – Commission Locale d’Evaluation de Transfert de Charges – Compétences enfance, petite enfance et jeunesse**
⇒ **Approbation** du rapport de la CLETC concernant le transfert des compétences petite enfance, enfance et jeunesse aux communes de Louvigné-du-Désert, Rives-du-Couesnon et Saint-Ouen-des-Alleux. Approbation à l’unanimité par 15 voix pour (dont six pouvoirs), 0 contre et 4 abstentions (dont deux pouvoirs).

- **2023/09-148- AFAFE –Commission Intercommunale d’Aménagement Foncier (CIAF)- Election par le Conseil municipal de deux propriétaires titulaires et un propriétaire suppléant**
⇒ Mme le Maire a donné lecture des personnes désignées :
 - Membres titulaires représentants des propriétaires de terrains non bâtis :
 - M.Dominique PELE
 - M.Thibault LANDAIS
 - Membre suppléant :
 - M.Sylvain LAGREE

 - conseiller municipal représentant la commune de Romagné :
 - M.Jean-Claude NOËLApprobation à l’unanimité par 19 voix pour, dont huit pouvoirs.

- **2023/09-149- Budget principal – décision modificative n°3**
⇒ **Approbation** de la décision modificative 3 par 19 voix pour dont 8 pouvoirs.

- **2023/09-150- Demande de subvention exceptionnelle de l'association Romagné Sentiers Nature**

⇒ **Refus** d'octroi d'une subvention exceptionnelle à l'association Romagné Sentiers Nature, la demande étant infondée. Approbation à l'unanimité par 19 voix pour, dont huit pouvoirs.

- **2023/09-151- Coût de fonctionnement élèves 2023/2024**

⇒ **Fixation** des participations des communes extérieures ayant des enfants scolarisés à l'école publique de Romagné pour l'année scolaire 2023/2024 en appliquant :

- Pour les communes extérieures, le coût réel par élève, soit :
 - ⇒ 1545.78 pour un élève en maternelle
 - ⇒ 422.84 € pour un élève en élémentaire
- Pour les communes membres de l'ancienne Fougères communauté, un abattement de 20% par élève, soit :
 - ⇒ 1236.62 € pour un élève en maternelle
 - ⇒ 338.27 € pour un élève en élémentaire

Approbation à l'unanimité par 19 voix pour, dont huit pouvoirs.

- **2023/09-152- Effacement de réseaux rue de Saint Germain – Etude d'avant-projet sommaire**

⇒ **Engagement** de la commune à réaliser les travaux d'effacement de réseaux sur une partie de la rue de Saint Germain, en parallèle des travaux de renforcement engagé par le SDE 35 et demande au SDE35 de réaliser une étude détaillée du projet ; Approbation à l'unanimité par 19 voix pour dont 8 pouvoirs.

- **2023/09-153- Charte d'adhésion au réseau « Dephy Collectivités Bretagne »**

⇒ **Approbation de** l'adhésion au réseau « Dephy collectivités Bretagne » ; Approbation à l'unanimité par 19 voix pour dont 8 pouvoirs.

Fait à Romagné le 18/09/2023



Le Maire

Cécile PARLOT